



**CONSULAT
GÉNÉRAL
DE FRANCE
À NEW YORK**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Service social

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL CONSULAIRE
POUR LE SOUTIEN AU TISSU ASSOCIATIF DES FRANÇAIS A L'ÉTRANGER
(STAFE)**

Le Conseil consulaire pour le soutien du tissu associatif des Français à l'étranger (STAFE), présidé par Monsieur Gérard EPELBAUM, Conseiller des Français de l'étranger, s'est tenu le 16 novembre 2021 à partir de 14h30, au Consulat général de France à New York.

Etaient présents :

Conseillers des Français de l'étranger :

- M. EPELBAUM Gérard, Conseiller des Français de l'étranger, Président du CCB, Représentant d'associations de Français à l'étranger (reconnue d'utilité publique) – UFE (*en visioconférence*)
- M^{me} MICHEL Annie, Conseillère à l'Assemblée des Français de l'étranger, Conseillère des Français de l'étranger (*en visioconférence*)
- M. ORTOLI Richard, Conseiller à l'Assemblée des Français de l'étranger, Conseiller des Français de l'étranger (*en visioconférence*)
- M^{me} RICHARD Pascale, Conseillère des Français de l'étranger

Agents du poste :

- M. ROBERT Jérémie, Consul général de France, Rapporteur général
- M^{me} MANISSIER Nadège, Vice-consule, Cheffe du service social
- M^{me} MARTEN-PEROLIN Viviane, Agente consulaire en charge des affaires sociales

Secrétaire de séance : M. CHARLOT Loïc, Agent consulaire en charge des affaires sociales

Experts :

- M^{me} BENZINE Marie-Hélène, Représentante d'associations de Français à l'étranger (reconnue d'utilité publique) - Français du Monde – ADFE
- M^{me} De BROCA-HOPPENOT Anne, Consule honoraire de France dans le New Jersey

Membres excusés :

- M. PAGNI Patrick, Conseiller des Français de l'étranger – a donné par écrit mandat à M. EPELBAUM Gérard pour le représenter

- M. BRUEL Gaëtan, Conseiller de coopération et d'action culturelle
- M^{me} ROZE Judith, Conseillère de coopération et d'action culturelle adjointe
- M^{me} EVELEIN Isabel, Consule honoraire de France dans le Connecticut
- M^{me} Nicole HAZIZA, Consule honoraire de France dans les Bermudes
- M. SOARES Pascal, Consul honoraire de France dans l'Etat de New York

Ont été adressés aux membres du Conseil consulaire les instructions de cadrage, la liste des projets présentés, la grille d'évaluation de chaque projet ainsi que le guide du participant au conseil consulaire.

Liste des projets reçus :

- Projet 1 : Accueil New York, Troc en stock
- Projet 2 : Association francophone Princeton, Princeton Expat Pro
- Projet 3 : Ballet des Amériques, La tournée des écoles
- Projet 4 : Fédération des anciens combattants français, Fanfare des Cadets Lafayette
- Projet 5 : Mandala School, Cours de français et soirées café
- Projet 6 : French in Motion, US & French Connection 2022
- Projet 7 : Le Souvenir français, Rayonnement culturel historique de la France aux Etats-Unis
- Projet 8 : Molière in the Park, Le Misanthrope
- Projet 9 : Parlez-vous Français, Chasse au trésor du savoir-faire français à New York
- Projet 10 : Wavefield, Une épopée

Ouverture de la séance :

Le Président remercie les participants de leur présence au conseil consulaire STAFE, constate que le quorum est atteint, remercie les membres de leur présence et rappelle le principe de confidentialité des débats et les bonnes pratiques liées à la tenue de l'exercice en visioconférence avant d'annoncer l'ordre du jour du Conseil consulaire. Il passe ensuite la parole à Monsieur Jérémie ROBERT, Consul général de France et Rapporteur général du Conseil consulaire.

Ordre du jour :

- Résultats de la dernière campagne STAFE
- Cadre réglementaire de la campagne 2022
- Eléments sur déroulement de la campagne locale
- Examen des projets

Bilan de la campagne 2021 :

La commission consultative du STAFE s'est tenue en visioconférence le 5 mars 2021.

342 projets émanant de 122 postes diplomatiques ont été reçus et examinés par la commission. Le montant total des subventions demandées par les associations s'est élevé à plus de 3 M€.

Les projets validés par les conseils consulaires et transmis étaient majoritairement de type éducatif (45%) puis culturel (28%) et socio-économique (16%) La majorité des projets provenaient de l'Union européenne (83 projets) puis d'Amérique du Nord (70 projets) puis de la zone Asie-Océanie (51 projets).

Après examen, la commission a jugé recevables 129 projets (soit 38% des dossiers étudiés) pour un montant de 0,9 M€. La commission a décidé à l'unanimité de redéployer les crédits non utilisés vers le soutien au tissu associatif venant en aide à nos compatriotes à l'étranger fragilisés par la crise économique.

Point saillants de la campagne STAFE 2021 :

- La commission a souhaité cette année retenir uniquement les projets qui présentaient un bénéfice concret envers nos compatriotes à l'étranger, conformément à la destination des crédits du P151. Beaucoup de projets présentés présentaient un faible bénéfice direct pour nos compatriotes et relevaient en réalité d'autres guichets (programme 185 : rayonnement culturel).
- Les crédits non utilisés par le STAFE 2021 ont été redéployés vers le soutien aux associations venant en aide aux Français de l'étranger. Les demandes de subvention OLES reçues pour 2021 se chiffraient déjà à plus de 1 M€ alors que les crédits ouverts en LFI étaient seulement de 393 600 €.

A New York, 16 projets avaient été présentés par des associations, parmi lesquels 10 projets avaient pu être sélectionnés par le conseil consulaire. Seuls 3 projets avaient été validés par la Commission nationale et ont reçu une subvention :

1. **Carrefour Pastoral de la Francophonie** pour leur bibliothèque et centre de ressources francophone : 2 116€
2. **Parlez-Vous Français** pour des nouveaux programmes CE1 à CM1 : 4 620€
3. **Fédération des anciens combattants français** pour la fanfare des cadets Lafayette : 5 000€

Le rapporteur général rappelle qu'à New York, le redéploiement des crédits du STAFE vers les associations venant en aide aux Français à l'étranger a bénéficié à l'entraide française ainsi qu'à deux associations : l'Union alsacienne et l'Association des Bretons de New-York.

Cadre réglementaire de la campagne 2022 :

Le dispositif STAFE repose sur l'attribution de subventions à des projets dont l'objet est de nature éducative, caritative, culturelle ou d'insertion socio-économique et qui contribuent au soutien des Français à l'étranger. Les projets devront impérativement bénéficier en tout ou partie à des usagers français, dans le but précité de les aider au plan éducatif, caritatif, culturel ou économique pour être éligibles au STAFE. Les projets du STAFE viennent compléter, tout en s'en distinguant, les programmes existants d'aide aux Français gérés par nos ambassades et consulats. Ils se distinguent également des subventions dans le secteur culturel et éducatif qui ressortent d'autres programmes budgétaires.

Il se traduit par le versement d'une subvention par le Ministère aux associations porteuses de projets. La campagne 2022 a été lancée fin juillet 2021 selon le calendrier suivant :

- **26 juillet – 15 octobre 2021** : lancement d'appel à projet en ligne et retrait des dossiers auprès des postes par les associations
- **15 octobre 2021** : date limite de retrait des dossiers par les associations
- **22 octobre 2021** : date limite de réception des dossiers par les postes
- **25 octobre – 10 décembre 2021** : examen des projets par les postes et tenue d'un conseil

consulaire spécifique.

- **10 décembre 2021** : date limite de retour des dossiers retenus à l'administration centrale (FAE/SFE/MASAS)
- **Mars 2022** : tenue de la Commission consultative du STAFE à Paris

Le STAFE étant destiné à soutenir des projets, sont exclues du dispositif toutes demandes de subvention destinées à financer le fonctionnement et les activités courantes des associations. Dans ce cadre, un projet doit obligatoirement induire des actions et initiatives novatrices de la part de l'association qui se différencient de ses activités habituelles.

Le même projet ne peut pas être soutenu sur plusieurs années, sauf exception dûment motivée.

Une attention particulière est portée sur le budget prévisionnel du projet et l'utilisation prévue des fonds : en effet, le STAFE ayant vocation à financer un projet particulier, et non les frais de fonctionnement courant de la structure, les associations doivent veiller bien marquer la distinction entre les frais inhérents au projet et les frais de gestion habituels.

De même, le STAFE n'étant pas destiné à soutenir la création d'associations, seules les associations existant depuis plus d'un an sont admises à déposer un dossier.

Les critères d'éligibilité suivants ont été retenus :

- 1- Les projets doivent bénéficier directement à nos compatriotes établis à l'étranger. L'objet du projet peut être de nature éducative, caritative, culturelle ou d'insertion socio-économique, dès lors qu'il présente un bénéfice concret aux Français de l'étranger. Depuis cette année une attention toute particulière est portée sur les projets d'association bénéficiant à des entrepreneurs ou autoentrepreneurs ;
- 2- Le statut associatif du porteur du projet doit être de droit local ou de droit français (loi 1901), seulement si l'association ou sa représentation locale n'exerce aucune activité en France et que le consulat peut en attester ; Il est important, afin d'éviter un détournement de l'exercice, que seules les associations actives localement soient éligibles. Des aménagements peuvent être trouvés pour les associations ou les structures locales agissant dans des Etats ne reconnaissant pas le droit d'association ;
- 3- Le STAFE n'étant pas destiné à soutenir la création d'associations, seules les associations existant depuis plus d'un an sont admises à déposer un dossier ;
- 4- La subvention du Département ne doit pas être la seule source de financement du projet. Un seuil maximum est fixé à 50%. De manière exceptionnelle, ce taux est plafonné à 80% pour les petites associations dont le budget global n'excède pas 10 000 € et qui sollicitent une subvention inférieure à 2 000 € au titre du projet ;
- 5- Le montant sollicité par projet doit être inférieur à 20 000€ ;
- 6- Seules les associations dont le budget annuel global (recettes totales 2020) n'excède pas 1 M€ sont éligibles à l'obtention d'une subvention au titre du STAFE.

Éléments sur la campagne locale :

Seuls 10 projets ont été reçus cette année (contre 16 l'année passée).

Notre poste ayant plus de 30 000 personnes inscrites au Registre, jusqu'à 10 projets peuvent être retenus pour présentation à la commission nationale, sous réserve qu'ils remplissent les critères d'éligibilité précitées.

Présentation des projets :

Le Rapporteur général indique que les projets seront présentés par ordre alphabétique du nom de l'association. Les conditions d'éligibilité seront vérifiées tour à tour.

Les membres sont invités à formuler leurs questions ou remarques au fur et à mesure de la présentation des projets.

Le Rapporteur général précise qu'à l'issue des présentations, les membres avec voix délibérative devront noter les projets en fonction de 5 critères :

- Pertinence et utilité du projet
- Faisabilité du projet
- Intérêt pour la communauté française
- Originalité/caractère innovant du projet

Chaque critère sera noté sur 5 points. A l'issue de la notation, le service social comptabilisera les points totalisés par chaque projet afin d'établir un ordre de priorité. Les membres présents ont salué cette initiative et adopté ce système de notation.

PROJET 1/10

Association : Accueil New York (ANY)

Association déjà bénéficiaire d'une subvention ? : Non

Nom du projet : Troc en stock

Budget du projet : 10 000€

Subvention demandée : 5 000€ (50%)

Description détaillée du projet : Le projet consiste à concevoir et promouvoir un outil digital collaboratif. Il s'agit d'une plateforme favorisant l'échange de compétences et de savoir des Entrepreneurs francophones à NY, basé sur le principe du TROC.

Il permettra à un membre, à titre d'illustration, d'apporter en troc des heures de cours d'anglais, en échange de l'aide d'un autre participant à l'occasion de son déménagement ou de la rénovation d'une pièce de son logement.

La subvention permettra de financer la rédaction du cahier des charges, la sélection et la rémunération



d'un prestataire et d'un avocat, en vue d'une finalisation du site en juillet 2022.

Subvention retenue : 5 000€

Classement du projet : Priorité 6

PROJET 2/10

Association : Association francophone de Princeton

Association déjà bénéficiaire d'une subvention ? : Non



Nom du projet : Princeton Expat Pro

Budget du projet : 6 000€

Subvention demandée : 3 000€ (50%)

Description détaillée du projet : Développement du pôle professionnel de l'association : accompagner les initiatives professionnelles des Français (création d'entreprise et/ou reconversion).

Organisation et financement d'interventions d'experts dans le cadre d'ateliers : Avocats en création d'entreprises, coachs professionnels spécialisés en reconversion ou création d'entreprises, expert en community management pour entrepreneurs sur les réseaux sociaux.

Subvention retenue : 6 000€

Classement du projet : Priorité 5

PROJET 3/10

Association : Ballet des Amériques

Association déjà bénéficiaire d'une subvention ? :

Oui, STAFE 2019 : 11 000€ pour leur projet de Caravane dansante



Nom du projet : La tournée des écoles

Budget du projet : 40 000€

Subvention demandée : 20 000€ (50%)

Description détaillée du projet : cette association propose de présenter et proposer un répertoire éducatif ainsi qu'un répertoire artistique de danse aux écoles bilingues publiques et privées de New York. L'association propose d'adapter « Pierre et le loup » de Prokofiev en ballet à destination des écoles du réseau AEFÉ de la circonscription, mêlant la danse et le verbe

En plus de présenter un programme de danse adapté au jeune public, la compagnie de danse entretiendra avec les élèves un échange interactif et éducatif.

Subvention retenue : 20 000€

Classement du projet : Priorité 8

PROJET 4/10

Association : French war veterans – Association des anciens combattants

Association déjà bénéficiaire d'une subvention ? :

Oui, STAFE 2019 et 2021 : 5 000€ pour le même projet



Nom du projet : Fanfare des cadets Lafayette

Budget du projet : 13 200€

Subvention demandée : 6 600€ (50%)

Description détaillée du projet : Assurer l'animation musicale des événements patriotiques franco-américains - commémorations militaires, cérémonies de remises de médailles, fête nationale française. La subvention participe également à la maintenance des instruments de musique, à l'encadrement et la formation des cadets, au renouvellement des uniformes et au financement des déplacements. Les événements couverts sont les célébrations du 11 novembre, les 4 et 14 juillet, création d'une commémoration du 6 juin, les différentes cérémonies de remises de légions d'honneur organisées au consulat.

Subvention retenue : 6 600€

Classement du projet : Priorité 7

PROJET 5/10

Association : École Mandala

Association déjà bénéficiaire d'une subvention ? :

Oui, STAFE 2019 : 13 977 € pour un projet identique mais au format plus réduit



Nom du projet : Cours de français et Soirées Café

Budget du projet : 119 994€

Subvention demandée : 16 998€ (14%)

Description détaillée du projet : Lieu de rencontre des Français de Buffalo, l'école Mandala organise des cours de français destinés aux conjoints des ressortissants français, aux élèves inscrits au CNED et aux enfants français suivant une scolarité américaine.

L'association propose aussi des cours de cuisine, des cercles de lecture, des films, des conférences, des concerts, etc. Cette nouvelle subvention permettra de contribuer à construire une extension de l'espace cuisine et de créer un espace social et une salle de réunion plus adaptés.

Subvention retenue : 16 998€

Classement du projet : Priorité 2

PROJET 6/10

Association : French in Motion

Association déjà bénéficiaire d'une subvention ? :

Oui – subventionnée par le service culturel de l'ambassade



Nom du projet : US & French Connection 2022

Budget du projet : 24 373€

Subvention demandée : 12 000€ (48%)

Description détaillée du projet : French In Motion est le partenaire officiel pour la France au marché du film et de la série du Gotham Film Institute : la Gotham Week. French In Motion a l'opportunité de convier la communauté française des professionnels de l'audiovisuel basés aux États-Unis à participer à ce marché exclusif et prestigieux. L'association est responsable de la sélection des projets français pour le marché de Gotham Week 2022 qui passe par l'organisation d'un appel à projets et la mise en place d'un jury.

La subvention demandée contribuera à l'organisation d'un panel d'experts, à l'organisation d'une réception dans le cadre de la Gotham Week (~150 pers), à la conduite et à la diffusion d'un appel à projets français à la recherche de partenaires internationaux puis à l'étude des candidatures.

Subvention retenue : 12 000€

Classement du projet : Priorité 9

PROJET 7/10

Association : L'American Society of Le Souvenir Français

Association déjà bénéficiaire d'une subvention ? : Non

Nom du projet : Rayonnement culturel historique de la France aux Etats-Unis

Budget du projet : 13 392€

Subvention demandée : 6 696€ (50%)



Description détaillée du projet : Installation et inauguration de plusieurs plaques en bronze honorant la mémoire des soldats français lors de différents épisodes partagés de l'histoire française et américaine. Entretien et embellissement de stèles, installation de drapeaux etc., en particulier dans le cadre du projet « Odell House », quartier général de Rochambeau à Westchester.

Subvention retenue : 4 277€

Classement du projet : Priorité 3

PROJET 8/10

Association : Molière in the Park

Association déjà bénéficiaire d'une subvention ? : Non

Nom du projet : Le Misanthrope

Budget du projet : 258 386€

Subvention demandée : 20 000€ (11%)



Description détaillée du projet : Création du Misanthrope et représentations gratuites en anglais sous-titré français, projet annulé en 2020 du fait de la pandémie. Période d'exploitation prévue de 3 semaines. En parallèle, l'association souhaite organiser des rencontres entre le public français et des membres de l'équipe. Dans le cadre d'une nouvelle initiative éducative, l'association présentera une version du spectacle dans au minimum deux établissements scolaires francophones du réseau de l'AEFE. Là aussi, un échange entre les élèves et l'équipe du spectacle sera organisé. A l'occasion des 400 ans de Molière, l'association prévoit d'organiser une représentation supplémentaire du Misanthrope à Central Park le jour de la fête de la Bastille.

Subvention retenue : 20 000€

Classement du projet : Priorité 1

PROJET 9/10

Association : Parlez-vous français ?

Association déjà bénéficiaire d'une subvention ? :

Oui, STAFE 2021 : 4 620€ pour leurs nouveaux programmes éducatifs Montessori

Nom du projet : Chasse au trésor du savoir-faire français à New York

Budget du projet : 4 090€

Subvention demandée : 2 045€ (50%)

Description détaillée du projet : ajouter une dimension culturelle pratique à l'apprentissage de la langue française des élèves en leur faisant découvrir le savoir-faire français à travers une chasse au trésor dans New York. Ciblant une trentaine d'élèves le temps d'une journée, passage par 4 points :

- Les Nation-Unies
- Restaurant français OCabanon
- Rencontre avec un Compagnon du Devoir de l'entreprise française qui a rénové la torche de la statue de la liberté (Les Métalliers Champenois)
- Découverte de la pétanque à Bryant Park

Subvention retenue : 2 045€

Classement du projet : Priorité 4



PROJET 10/10

Association : Wavefield

Association déjà bénéficiaire d'une subvention ? : Non

Nom du projet : Une Epopée

Budget du projet : 16 952€

Subvention demandée : 5 500€ (32%)



Description détaillée du projet : Présentation d'une collaboration multidimensionnelle avec le compositeur français Karl Naegelen, en résidence à New York. Pièce créée lors d'un concert aux côtés d'œuvres d'une compositrice française (Raphaële Biston).

Naegelen lors de sa résidence collaborera également avec des musiciens de Wavefield et une classe d'élèves francophones pour présenter sa pièce l'Épopée du Vent, pour musiciens professionnels et musiciens amateurs.

Subvention retenue : 0€

Classement du projet : projet non retenu

Conclusion :

Les débats du conseil consulaire ont conclu aux résultats suivants :

Ordre de priorité	Nom de l'association	Nom du projet	Montant retenu
1	Molière in the park	Le Misanthrope	20 000€
2	Mandala School	Cours de français et Soirées Café	16 998€
3	Le souvenir français	Rayonnement culturel historique de la France aux Etats-Unis	4 277€
4	Parlez-vous français ?	Chasse au trésor du savoir-faire français à New York	2 045€
5	Association francophone de Princeton	Princeton Expat Pro	3 000€
6	Accueil New York	Troc en stock	5 000€
7	Association des anciens combattants français	Fanfare des cadets Lafayette	6 600€
8	Ballet des Amériques	La tournée des écoles	20 000€
9	French in Motion	US & French Connection 2022	12 000€

La séance est close à 16h45.